



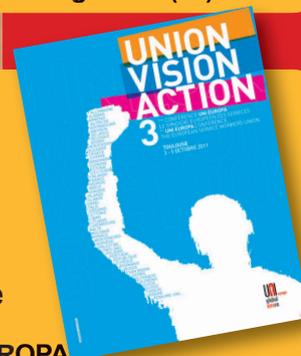
# informations



Comité Régional CGT Midi-Pyrénées



Luttes en région  
Clinique  
St-Jean-du-Languedoc (31)



A la une  
Congrès  
d'UNI EUROPA



Actualité régionale  
AG du CSIR PYREMED

N°196

Août 2011

**CPRDF**

# dossier



Editorial .....	2
A la une .....	3
• Congrès d'UNI EUROPA	
Luttes en région .....	4
• Clinique St-Jean-du-Languedoc (31)	
• Airbus (31)	
• Prison pour mineurs de Lavaur (81)	
• Maz'Air (09)	
• La Poste Saint-Affrique (12)	
Professions .....	5
• Mécanic Vallée	
Activité Régionale .....	6
• Vivre et travailler partout en Midi-Pyrénées	



Dossier .....	7
<b>Perte d'autonomie</b>	
• CPRDF	
• Les groupes thématiques	
• La place du Service Public de l'Emploi	
• L'apprentissage	

Activité CGT/CESER .....	11
• Actualité de l'activité CGT	
• Rencontre avec...	
Vie Syndicale .....	13
• AG de TLC	
Actualité Régionale .....	14
• AG du CSIR PYREMED	
Brèves .....	15
• La CGT Midi-Pyrénées (1971-2011)	
Agenda .....	15
• Congrès de l'UD du Lot	



Comité Régional CGT  
Midi-Pyrénées  
7, place du Fer à Cheval  
31300 TOULOUSE

Prix : 1€ • N° 196 • Août 2011  
N° d'inscription à la CP 0211S05720  
ISSN 1950-4926

Directeur de la Publication :  
Roger-Pierre Lemouzy  
Tél. 05 61 23 35 52 - Fax 05 61 21 82 23

e-mail : cgt.crmp@orange.fr  
site : www.cgt-midipyrenees.com

Conception et réalisation :  
Sandrine Bellin  
Comité Régional CGT Midi-Pyrénées

Imprimé par le  
Comité Régional CGT Midi-Pyrénées

## Face à l'austérité... Opposons notre audace et notre détermination !

Au-delà des vacances bien méritées, la période estivale devient propice à l'étalement médiatique d'affaires politico judiciaires. Plusieurs ministres en avaient fait les frais l'année dernière et 2011 n'est pas en reste, mais sans préjuger de leur pertinence, on peut légitimement s'inquiéter sur le risque que la campagne électorale qui va rythmer les prochains mois, ne se cantonne à ces jeux de dupe qui tromperait les français... car ce n'est pas là l'essentiel, les véritables enjeux sont ailleurs.

Les politiques sociales sont plus que jamais liées aux pressions internationales. Les élus se laissent progressivement transformer en de simples marionnettes dont les fils sont tirés par le FMI, les marchés financiers, ou les agences de notations qui n'ont aucune légitimité démocratique. Il est donc urgent de redonner un contenu à la démocratie, pour imposer la priorité à la réponse aux besoins des citoyens.

C'est ce qu'expriment les nombreuses luttes pour exiger des emplois stables et bien rémunérés, avec au cœur la volonté de transformer le travail. Revaloriser le travail et garantir une protection sociale de haut niveau sont des préoccupations majeures pour les salariés. Ils veulent des solutions qui tranchent avec les politiques d'austérité... Pour beaucoup, s'en est assez de faire de dos rond !

Notre campagne sur les services publics doit décliner au plus près des populations le débat pour exiger les moyens nécessaires afin d'assurer un mieux vivre pour tous...

La CGT milite pour un développement humain durable... humain, parce que notre société doit être organisée autour des femmes et des hommes, et non de l'argent !

La CGT veut élargir et enraciner la dynamique revendicative et propose de construire une grande journée d'action interprofessionnelle unitaire début octobre, car chacune de nos revendications renvoi à l'urgence d'une autre répartition des richesses.

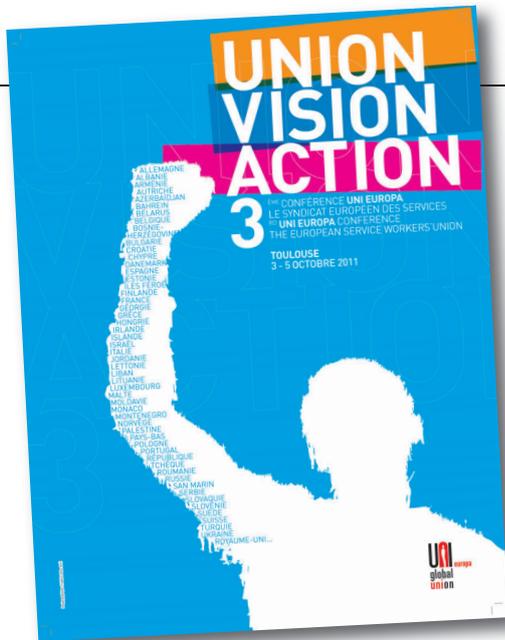
Nous n'attendons pas de solutions des échéances électorales, si importantes soient-elles. Nous savons que quelque soit le pouvoir en place, le syndicalisme portera toujours la responsabilité de mobiliser le monde du travail, en cultivant les solidarités et les liens entre tous ceux qui aspirent à mettre l'intérêt collectif au centre de la Société.

Alors soyons audacieux... notre détermination doit donner confiance en la capacité de l'action collective pour changer la vie !



**Antoine Lopez**  
Secrétaire Général de l'UD 82

à la une



# Congrès d'UNI EUROPA

« Union, Vision, Action »

Le congrès de la fédération européenne des syndicats des services et des compétences se tiendra du 3 au 5 octobre 2011 au Palais des Congrès de Toulouse.

UNI EUROPA regroupe 320 fédérations syndicales de 52 pays, représentant 7 millions de travailleurs et de travailleuses.

## POUR LA CGT CE SONT LES FÉDÉRATIONS DES SECTEURS :

- Banques, assurances
- Finances
- Assurances sociales
- Commerces et services
- Graphique et emballage
- Communication, technologies de l'information
- Médias, spectacle et arts
- Nettoyage
- Sécurité
- Poste et logistique
- Tourisme
- Travail temporaire
- Sports
- Et trois activités particulières : salariés de l'encadrement, les jeunes et les femmes qui sont affiliées à cette fédération européenne des syndicats.

Durant trois jours Toulouse sera la capitale sociale européenne, 800 délégués rassemblés autour du slogan du 3<sup>e</sup> congrès d'UNI EUROPA : « **Union, Vision, Action** » participerons aux débats.

## LES THÈMES ABORDÉS LORS DE CE CONGRÈS RÉAFFIRMERONS LA VOLONTÉ D'UNI EUROPA D'ŒUVRER ENCORE PLUS À :

### **Développer le dialogue social européen**

Parce que les fédérations affiliées, leurs adhérents ne considèrent pas l'Europe, seulement comme une entité économique et sociale, mais bien comme un espace social. UNI EUROPA participe au sein de la Confédération Européenne des Syndicats aux négociations avec la Commission Européenne dans le cadre de l'agenda social et anime le dialogue social sectoriel dans la quasi-totalité des branches. UNI EUROPA participe au dialogue social sur les questions liées à l'emploi, la formation, la reconnaissance des qualifications, l'hygiène et la sécurité et le droit du travail.

### **Animer les comités d'entreprises européens**

Sur l'ensemble des champs professionnels couverts, UNI EUROPA négocie avec ses affiliés, la mise en place de Comités d'Entreprises Européens. L'implication d'Organisations Syndicales diverses et différentes à ces instances, participe non seulement au dialogue social, mais également à tisser des liens au-delà des frontières qui aide à mieux travailler ensemble. UNI EUROPA s'engage dans l'animation des CEE pour que leur rôle et leurs prérogatives soient développés.

### **Faire vivre les solidarités**

Le syndicalisme est porteur de valeurs fortes, dont celle de la solidarité. Au quotidien UNI EUROPA, s'engage auprès de ses affiliés à développer des actions, pour soutenir des initiatives qui participent à mettre en échec toute velléité de division des salariés et pour mettre en œuvre des opérations de solidarité entre travailleurs, partout en Europe.

**Philippe Moitry**

Animateur de l'activité régionale  
« Europe-International »



### Clinique Saint-Jean-du-Languedoc (31)

Les salariés de la clinique privée du groupe suédois Capiro ont mené neuf jours de grève. Ils n'ont repris le travail qu'après avoir obtenu une augmentation salariale de l'ordre de 4 %. Les grévistes, majoritaires

parmi les 420 salariés administratifs et soignants (hors médecins) de la clinique réclamaient initialement l'équivalent de 100 euros net par mois, alors que la direction ne concédait que 22 euros. Elle a fini

par céder aux ultimes propositions syndicales, entre 50 et 55 euros net par mois en moyenne, soit l'équivalent de 4 % d'augmentation.

### Airbus (31)

La CGT d'Airbus et la direction du constructeur aéronautique se sont retrouvés pour la deuxième fois en six mois sur les critères d'évaluation des cadres, devant la Cour d'appel de Toulouse. Comme en première instance la CGT demande l'interdiction de la prise en compte de critères de comportement dans l'octroi de prime aux cadres, alors qu'Airbus a revendiqué d'évaluer non seulement leurs résultats, mais aussi leur défense des « valeurs » de l'entreprise. La CGT Airbus a réaffirmé qu'elle continuerait de dénoncer ce « mélange des genres ». Le jugement a été mis en délibéré au 21 septembre 2011.



### Prison pour mineurs de Lavar (81)

A l'appel de la CGT, les éducateurs de la prison pour mineurs de Lavar se sont mis en grève. Leur hiérarchie continue à ignorer la plupart de leurs

revendications portant sur la pénibilité du travail, sur sa reconnaissance au travers d'une prime de pénibilité.

### Maz'Air (09)

Mouvement de grève à Maz'Air sous-traitant aéronautique. Alors que la direction voulait boucler les négociations après avoir proposé une augmentation de salaire de 1,6 % avec une condition suspensive : atteindre un chiffre d'affaire imposé, les salariés en grève ont exigé une augmentation conséquente, qui ne soit pas liée aux résultats de l'entreprise.

### La Poste Saint-Affrique (12)

Grève à la poste à Saint-Affrique et à Roquefort sur Souzou contre le projet de restructuration. (Suppression de poste, de tournée et d'un bureau de poste). L'ensemble des salariés s'est mis en grève pour dénoncer, non seu-

lement la suppression de cinq emplois, mais aussi cette réorganisation du travail annoncée sans concertation, qui pénalisera les usagers et aggravera les conditions de travail.



# Mécanic Vallée

« assurer un avenir à la population dans nos territoires »

*Passons du discours à l'action! Filières et territoires sont deux des éléments indispensables pour élaborer collectivement nos projets revendicatifs capables d'être le ciment de la construction d'un rapport de force suffisamment fort et durable pour imposer notre exigence de « vivre et travailler partout en Midi Pyrénées ».*

Le collectif Mécanic Vallée a décidé de passer du « dire au faire » en organisant à 2 semaines d'intervalles les assises des 2 principales filières de la Métallurgie de ce territoire :

- Les 2<sup>es</sup> assises de la filière aéro le 28 juin à Figeac avec la participation de 25 camarades représentant les principaux syndicats de la sous-traitance aéro, des grands donneurs d'ordres (airbus, EADS, Eurocopter et Snecma) de la fédération de la Métallurgie et du comité régional Midi Pyrénées.

- Les assises de la filière auto les 5 et 6 juillet en Aveyron (Rodez, Decazeville et Marcillac) réunissant en tout plus de 75 camarades issues de La SAM, de BOSCH et de FILTRAUTO avec le concours actif de la Fédération des Métaux, de l'ud de l'Aveyron et de l'union locale d'Onet le château/Rodez.

Ces deux filières sont le cœur industriel de la Mécanic Vallée avec plus

des deux tiers des 15000 salariées (5000 dans l'aéro et 5000 dans l'auto) de ce territoire. 10000 salariés qualifiés qui sont les véritables atouts de ce bassin d'emploi par leurs compétences et savoir faire!

Avec ces assises, il s'agit bien de travailler la proximité dans le périmètre revendicatif le plus pertinent pour relever les défis posés par le développement industriel indispensable pour assurer un avenir à la population dans nos territoires.

En opérant un véritable diagnostic territorial filière par filière nous avons mis en lumière les différences mais surtout des caractéristiques communes qui nous interpellent dans notre construction revendicative :

- Ces deux filières ont de l'avenir! les carnets de commandes sont plein et les profits atteignent des sommets, leurs développements industriels et l'emploi dans nos territoires sont mise a mal par des stratégies, comme les délocalisations, qui ont un seul objectif : la rentabilité pour les actionnaires.

- Aucun donneurs d'ordres sur la Mécanic Vallée alors que des dizaines d'entreprises de ses 2 filières dépendent toutes des décisions de grands groupes qui imposent les exigences de leurs actionnaires.

- L'emploi et la formation sont deux enjeux majeurs pour répondre

aux besoins liés aux 4000 départs en retraites d'ici 2015, aux plans de charge, à l'exigence d'améliorer les conditions de travail et mettre fin à la précarité véritable gâchis des compétences...

- Valoriser le travail par les salaires et la reconnaissance des qualifications sont les seuls vrais moyens de redonner de l'attractivité aux métiers de l'industrie.

- Diversification, recherche et développement doivent devenir une priorité pour le développement industriel de nos bassins d'emploi.

Au terme de ces trois jours de débats nous avons pris de nombreuses décisions; la préfiguration d'un Comité Interentreprises donneurs d'ordres/sous-traitants dans la filière aéro avec l'appui souhaité des Conseils Régionaux Limousin et Midi-Pyrénées, le renforcement du réseau CGT dans chaque filière pour mieux travailler ensemble... et une place particulière pour le 6 octobre.

Ensemble nous avons décidé de faire du 6 octobre à Rodez le 2<sup>e</sup> sommet social de la Mécanic Vallée sur le thème de l'emploi, de la formation et de la valorisation du travail! Le 6 octobre sera un grand rendez vous de l'action en Mécanic Vallée!

**Alain Hébert**

*Animateur du collectif Mécanic vallée*

## Vivre et travailler partout en Midi-Pyrénées

« il est temps de changer de braquet »

*En Couserans la CGT se mobilise pour l'emploi. Un 8 pages à l'adresse des salariés, des populations et des salariés est massivement distribué durant cet été. Une conférence de presse le 8 juillet à Saint-Girons a marqué le coup d'envoi de cette mobilisation qui sera ponctué de plusieurs temps forts dès la rentrée : Débat public le mardi 13 septembre 2011 à la Mairie de Saint-Girons; Rassemblement et manifestation le samedi 24 septembre 2011 à Saint-Girons, puis pour poursuivre cette journée de lutte, débat, scène artistique, concert et repas convivial à l'observatoire du papier, des arts graphiques et de la communication à Lorp-Sentaraille.*

*Construire des filières industrielles, développer l'emploi en Couserans, c'est possible! (Editorial du 8 pages)*

Ainsi, il n'y aurait plus que le tourisme pour développer le bassin d'emploi de Saint-Girons!

Il faudrait y consacrer des sommes colossales, mobiliser toutes les instances. C'est le discours tenu par la totalité des élus et forces politiques, les pouvoirs publics. Les propositions fleurissent (Palais des Evêques, voie verte, luge, Guzet, golf) on a même entendu une proposition pour le site de Lédar : le transformer en jardin bio...

Cela fait plus de 20 ans que ce discours est avancé, prenant mainte-

nant une tournure arbitraire. Et nous voyons le Couserans s'enfoncer dans la précarité, la pauvreté et le chômage. Car dans le même temps l'industrie fout le camp dévitalisant ainsi le territoire.

Pour la CGT il est temps de changer de « braquet ». Le tourisme, oui, mais comme activité d'appoint. Nous ne voulons pas faire dépendre toute une économie sur la fragilité d'un simple bulletin météo! Le Couserans n'est pas uniquement destiné à devenir une vallée verte ou blanche. Préserver et reconquérir des emplois industriels c'est possible, les atouts ne manquent dans la filière bois, la papèterie avec la défense de La Moulasse, les industries Agro-alimentaires, l'eau et l'énergie etc...

Le tourisme c'est majoritairement des emplois saisonniers, CDD, temps partiels, sous-payés.

La désindustrialisation provoque une chute de la qualification des emplois et une réduction du salaire moyen; la substitution d'emplois de services aux emplois industriels est ainsi, depuis 25 ans, la principale cause de la déformation du partage de la valeur ajoutée dans le pays; la désindustrialisation réduit les gains de productivité, donc le niveau de la croissance ce qui rend impossible la couverture des besoins de financement des régimes sociaux et des budgets publics. Enfin elle renforce la dépendance extérieure de l'économie et réduit la possibilité de bâtir une stratégie autonome de développement.



Pour la CGT, les processus industriels doivent être économes en énergie et écologiquement exemplaires. La CGT est sur le terrain pour défendre La Moulasse, réindustrialiser Lédar et construire des alternatives locales en responsabilisant les entreprises socialement avec des financements exigeants en objectifs d'emploi et de formation, en construisant de véritables filières régionales.

La loi « Hôpital, Patients, Santé et Territoire » impacte directement le CHAC et participe au démantèlement du service de santé. Plus généralement les politiques mises en place par nos gouvernants n'ont qu'un but : la casse de l'emploi public. Pour la CGT le maintien et le développement de l'emploi industriel et le gage de services publics de qualité répondant aux besoins des populations et des services publics de qualité sont des atouts indispensables pour le développement industriel équilibré d'un territoire. Des solutions existent :

Encore faut-il que la CGT, principale organisation (plus de 70 % des salariés lui font confiance en Couserans) soit entendue et écoutée.

**Union Locale CGT du Couserans**



# CPRDF

## *resituer la position de la CGT*

*Le Contrat de Programme Régional de la Formation Professionnelle (ex PRDF) est en cours de finalisation à la Région. C'est ce qui va déterminer pour les deux ans à venir les formations proposées par la Région.*

Dans le cadre d'une démarche de consultation des acteurs sociaux économiques, la CGT en région au même titre que les autres OS ayant une représentation nationale, a participé aux différents groupes de travail depuis le mois de novembre 2010. A l'issue de ces travaux, nous faisons part de nos observations et propositions sous forme de contribution dans les lignes qui suivent.

Pour la CGT l'intérêt d'une consultation de la société civile organisée par les pouvoirs publics (Région et Etat) et plus particulièrement celle d'une Organisation Syndicale de salariés comme la nôtre, ne peut avoir qu'une connotation politique forte, à partir des valeurs que portent l'organisation en question et représentative des intérêts des travailleurs qu'elle représente; en cela ce sont bien les principes qui régissent l'action de notre organisation dont il doit être question. C'est le sens que nous avons donné à notre participation à l'élaboration du CPRDF de Midi-Pyrénées; nos propositions, dans le cadre du CPRDF comme dans d'autres instances (SRDE, Etats Généraux de

l'Industrie...) reposent par définition sur ce principe. Il nous est donc particulièrement difficile de rester dans un cadre technicien, pour ne pas dire technocratique, cadre par nature non consensuel, qui exclut ce qu'est ou doit être notre réelle « valeur ajoutée » dans cette concertation. Nous le regrettons. Néanmoins nous avons fait part de nos commentaires et propositions, en souhaitant qu'elles soient prises en compte. Sans reprendre les termes de notre déclaration initiale du 5 janvier 2011 lors du lancement des travaux sur le CPRDF en plénière du CCREFP, il nous paraît important de resituer la position de la CGT en tant que confédération et son positionnement en Région.

Du point de vue confédéral, le CPRDF peut être une excellente occasion pour la CGT d'initier ou de poursuivre la construction progressive du cadre d'un de nos enjeux revendicatifs majeurs qu'est la Sécurité Sociale Professionnelle. Pour la CGT la formation professionnelle, et donc le CPRDF est indissociable du triptyque emploi/formation/qualification. Le CPRDF doit dans ces conditions combiner les droits des personnes à la formation, formulés dans le code du travail suite à la loi du 24 novembre 2009 et les besoins évolutifs du territoire. En cela, pour la CGT au

niveau national, l'élaboration du CPRDF doit être organiquement lié au SRDE qui définit les besoins du ou des territoires de la Région, notamment en matière de développement industriel. Nous regrettons qu'en région Midi Pyrénées ce choix méthodologique n'est pas été pris en compte. L'analyse des besoins du territoire tout comme à terme l'évaluation qualitative des actions du CPRDF, nous le rappelons, peut se faire à partir des instances de dialogue social ad hoc existantes ou à démultiplier sur les territoires de la Région. Il s'agit des commissions paritaires locales, des GPEC Territoriales ou des projets portés par notre organisation de comité interentreprises sur des bassins d'emploi dans des filières déterminées. Selon nos participations aux différents groupes thématiques, nous allons illustrer notre propos dans les lignes qui suivent à partir d'exemples précis, avec les propositions de la CGT; propositions qui n'ont pas été prises en compte dans les conclusions des ateliers. Si nous étudions les conclusions du groupe « diagnostic » nous nous apercevons que la non prise en compte du SRDE et de ses orientations, aboutit à la non lisibilité de stratégie régionale industrielle.

# Les groupes thématiques



*être avant tout au service du salarié*

Dans le texte du CPRDF, nous ne trouvons aucune mention par exemple de développement nécessaire et opportun des nouveaux métiers liés aux énergies renouvelables et aux nouveaux matériaux. Pour les Industries Agro-alimentaires, à juste titre le diagnostic pointe leur rôle essentiel en Midi-Pyrénées, néanmoins rien n'est développé sur les métiers ou les filières professionnelles que cela devrait impliquer. Il est affirmé qu'une diversification de l'industrie aéronautique est indispensable, mais rien n'est développé comme hypothèses de filières, ni le croisement filières et bassin d'emploi...

La CGT regrette que sa proposition de création de Pôle Public financier nait pas été retenue dans le cadre d'une définition de stratégie industrielle régionale (SRDE et articulation SRDE et CPRDF).

En ce qui concerne le groupe thématique « formation des salariés et innovation sociale », la formation des salariés n'est abordée que sous l'angle de la GPEC conçue comme outil, préalable ou prolongement de plans sociaux d'entreprises, de filières... Si seule la GPEC doit être envisagée en matière de formation professionnelle des salariés, il faut pour la CGT redéfinir son cadre : il ne s'agit pas uniquement d'accompagner les restructurations des entreprises d'un territoire en instrumentalisant ce qui à l'origine, est un

outil de développement individuel des salariés dans le champ professionnel : la formation. La GPEC doit être replacée dans ce contexte et doit être au service des entreprises en tant qu'acteur du territoire mais aussi et avant tout au service du salarié dans son projet d'intégration au territoire. En cela il doit bien sûr être consulté en priorité au travers d'instances représentatives.

## **A PROPOS DE L'INNOVATION SOCIALE, VOICI QUELQUES UNES DE NOS REMARQUES :**

### **« Des résultats en termes de compétences nouvelles acquises ».**

Pourquoi pas, à condition que le terme de compétences ne recouvre pas uniquement des compétences technico-professionnelles mais qu'il englobe au même niveau les compétences sociales, liées par exemple à la pratique de la démocratie sur le lieu de travail et dans l'entreprise. En dehors des compétences professionnelles à acquérir à proprement parler, pour la CGT il y a obligatoirement d'autres résultats à prendre en compte comme les progrès en matière d'exercice du dialogue social territorial.

« **Construire un référentiel** ». Une question : un référentiel de quoi précisément, dans quel but? Normaliser ce qui est appelé l'innovation sociale, faire entrer dans un moule contraignant toute initiative

ou proposition (et donc exclure ce qui ne correspond pas)? S'il ne s'agit pas de compétences professionnelles nouvelles, de quoi donc s'agit-il? L'objectif de ce référentiel ne cacherait-il pas un appel au consultant capable de mettre en forme ce « référentiel »? Et dans ce cas, ne sommes-nous pas proche d'une sorte de conflit d'intérêt?

« **Articuler l'innovation sociale avec une innovation technologique** ». Pourquoi obligatoirement? En matière de dialogue social et de démocratie au travail, l'innovation technologique est au mieux totalement accessoire.

## **POUR LA CGT L'INNOVATION SOCIALE (et pas uniquement à propos de l'acquisition annoncée de nouvelles compétences) PASSE OBLIGATOIREMENT ET EN PRIORITÉ PAR LA PRATIQUE DE L'INNOVATION PAR LES PREMIERS INTÉRESSÉS : LES SALARIÉS.**

L'expérience récente ou en cours de comités paritaires locaux ou bien comme le porte la CGT, des projets de création de comité interentreprises ou encore l'intégration dans les Systèmes Productifs Locaux des Organisations Syndicales (Mécanic Vallée, zone aéroportuaire de Blagnac, EADS et ses sous-traitants entre autre...) sont des initiatives innovantes porteuses de valeurs démocratiques et par nature progressistes.

# La place du Service Public de l'Emploi

## *un Nouveau Statut du Travail Salarié en Région*

Elles doivent être pris en compte par la Région Midi-Pyrénées et au même niveau que les autres « innovations sociales » liées à des projets de GPEC, sans dénigrer pour autant ces derniers. Par ailleurs, si effectivement la Région et l'Etat, recherchent des modalités pratiques pour consulter des branches sur des territoires déterminés, ces expériences territoriales interentreprises sont l'outil idéal pour ces concertations au plus près du terrain des acteurs sociaux concernés.

### **DEUX AUTRES POINTS MÉRITENT UNE RÉFLEXION PARTAGÉE POUR LA CGT :**

La place du Service Public de l'Emploi (Pôle Emploi) dans la diffusion des informations ciblées sur le territoire où seules les MCEF sont évoquées.

Pour la CGT, il y a danger à confier à la seule COPIRE la validation des projets de GPEC sur la Région. La CGT n'est pas d'accord avec le principe qu'une seule instance (COPIRE) décide au nom des salariés. Pour nous, il faut à chaque étape d'une GPEC associer les salariés concernés (via les CPL ou les comités interentreprises). Cette démarche constituerait en soi un droit nouveau, dont le Conseil Régional de Midi Pyrénées serait à l'initiative.

### **LA CGT A FAIT DEUX PROPOSITIONS CONCRÈTES PENDANT CES DÉBATS :**

Elle invite la Région à porter une expérience particulièrement innovante socialement : La mise en œuvre progressive d'un Nouveau Statut du Travail Salarié en Région. Ceci afin d'aller bien au-delà de la simple visée de sécurisation des parcours professionnels via les différentes formules de reclassement, dont la GPEC très souvent. Pour éviter cette dérive et promouvoir un Nouveau Statut du Travail Salarié, nous proposons la création d'une vice-présidence attachée à une commission (au sein du Conseil Régional) sur l'innovation sociale à laquelle les OS soient intégralement associées.

### **A PROPOS DE LA FORMATION POUR LES DEMANDEURS D'EMPLOI**

Aucune véritable innovation n'est pour la CGT, à l'ordre du jour. Pour la CGT, les actions dites d'insertion ou d'accès à l'emploi ne sont pas des formations et ne devraient pas par conséquent figurer dans le CPRDF : pas de qualification ou même d'acquisition de compétences professionnelles nouvelles visées. C'est avant tout au Service Public de l'Emploi d'assumer pleinement ce type d'action. De la même manière, la question des métiers dits « en tension » est avant tout la question des

offres d'emploi non satisfaites qui ne sont pas la plupart du temps des métiers très qualifiés comme on peut le rencontrer dans l'industrie aéronautique ou des technologies de la communication. Il s'agit là effectivement mais pour un nombre limité, de compétences non disponibles sur le marché. Pour la plupart de ces « métiers en tension » il s'agit d'emplois non ou peu qualifiés : dans les services à domicile, la restauration, le BTP, le télémarketing où la même constante se retrouve : des conditions de travail misérable en termes de rémunération, d'horaires de travail, de pénibilité, de risques professionnels... cibler ces métiers dans le CPRDF en évacuant la question des conditions de travail est, pour la CGT, un leurre pour les Demandeurs d'Emploi. En cela, les dates d'entrée et les durées des formations ne doivent pas hypothéquer la participation d'un DE à une formation si cela correspond à son projet professionnel. Enfin le service d'information et d'orientation des salariés privés d'emploi comme des salariés en activité n'existe pratiquement plus aujourd'hui. La loi de 2009 l'a inscrit dans le marbre comme un droit essentiel. Ce service public n'est rempli ni par Pôle Emploi, ni par les MDE (MCEF ou autre). Pour la CGT, il y a urgence à coordonner la Région et Pôle Emploi pour remplir cette mission.

# L'apprentissage



« être garantes de l'égalité d'accès pour tous »

La CGT propose qu'une véritable commission de coordination entre l'Etat et la Région définisse le cadre de règlement de ces différentes questions.

L'éternelle question de l'adéquation emploi/formation semble une fois de plus être le fil conducteur dans le thème de la formation professionnelle initiale. Cette adéquation parfaite est impossible car comme on le sait à présent, le rapport entre ces deux entités est sans cesse mouvant selon les évolutions technologiques ou organisationnelles, selon la conjoncture économique ou les orientations politiques... si l'apprentissage peut être a priori la réponse la mieux adaptée sur la forme à cette recherche d'adéquation, il n'en reste pas moins que ce dernier ne saurait se substituer à la formation initiale scolaire qui vise l'acquisition de qualifications et de compétences pérennes et parfaitement transférables d'une entreprise à l'autre, d'un secteur d'activité à un autre. Elle ne peut être soumise à l'impératif d'adaptation à un poste de travail déterminé. L'exigence de mobilité pour les jeunes suppose aujourd'hui tant pour l'apprentissage que pour la formation initiale professionnelle scolaire, une répartition des structures en région plus équilibrée.

La CGT souhaite que les formations professionnelles initiales de niveau

V et IV, ne soient pas tributaires du choix de l'employeur. Elles doivent être garantes de l'égalité d'accès pour tous. La CGT demande que ces mesures et cette recherche du maintien d'un équilibre territorial permettant à un jeune de trouver sur son lieu de vie ou à proximité, une formation par voie scolaire correspondant à ses souhaits, notamment aux niveaux V et IV. L'apprentissage est par nature discriminant, puisqu'il s'accompagne d'un contrat de travail lié à l'acceptation d'un employeur de signer ce contrat avec un jeune. L'offre de formation doit permettre à tout jeune n'ayant pu trouver une entreprise d'accueil de pouvoir être formé dans des conditions de mobilité acceptables par lui.

L'apprentissage doit rester le moyen d'accéder à une formation professionnelle certifiée pour les publics dits « en rupture » ou en risque de rupture de parcours scolaire. Il s'agit d'insérer un parcours plus adapté car basé le principe de la pédagogie inductive, à partir de l'expérience de terrain.

La CGT ne s'oppose pas à l'alternance quand elle est pleinement perçue sous cet angle ; pour la CGT, un certain nombre de conditions doivent être néanmoins remplies :

- Les maîtres d'apprentissages ou tuteurs sont effectivement for-

més à ce type de projet pédagogique et donc pleinement associés au processus formatif en question

- L'accompagnement (ou suivi) par les entreprises des formations en alternance est effectif par les responsables de la formation en question. Il permet l'articulation réelle des situations de travail avec les périodes dites théoriques, avec les processus d'évaluation ; il permet l'évaluation de ces périodes en entreprise.

La CGT regrette qu'aucune de ses propositions n'ait été prise en compte dans les comptes rendus des groupes thématiques. En conclusion, ; celles-ci concernent un véritable dialogue social territorialisé à travers les CPL ou les projets de comité interentreprises, l'articulation effective du CPRDF avec le SRDE et la définition d'une véritable stratégie industrielle en région, une conception de l'alternance réellement complémentaire d'un dispositif conséquent de formation initiale professionnelle scolaire et non tendant à se substituer à celui-ci, enfin des formations qualifiantes pour les DE débouchant sur des métiers et des emplois et non des actions d'insertion ou d'accès à l'emploi devant être réservées à Pôle Emploi.



# Actualité de l'activité CGT

Séance plénière du 22 juin 2011  
(SRDE extrait)

L'avis du CESER sur le nouveau schéma régional de développement économique 2011-2016 a été élaboré dans des délais courts alors que le SRDE proprement dit a fait l'objet d'une vaste concertation pendant plusieurs mois au niveau de la région. Lors de cette concertation la

CGT s'est impliquée comme elle l'avait fait déjà en 2010 lors des Etats Généraux de l'Industrie.

Nous avons été force de propositions, nombreuses, cohérentes, innovantes, malheureusement nous devons constater que si nous avons été écoutés nous n'avons pas été entendus.

Ainsi nous regrettons la non prise en compte dans le SRDE de notre proposition de création d'un pôle

financier public régional rassemblant les établissements financiers implantés en région ainsi que les institutions créées, généralement provisoirement, par l'Etat pour assurer des financements spécifiques. De par leur ancrage territorial, les composantes du pôle financier public peuvent jouer un rôle déterminant en contribuant à la mise en place et au financement des fonds régionaux



## Rencontre avec... Joël Lavail

Je suis né à T o u l o u s e Lalande il y a 51 ans. Issu d'un milieu ouvrier très modeste, j'ai réalisé rapidement qu'il y avait des discriminations de tous ordres dans la vie quotidienne. C'est peut être pour cela que je ne supporte pas les injustices quelles qu'elles soient. A 17 ans j'ai découvert le monde du travail dans le secteur privé et le licenciement économique. Ce fut ma première manif dans les rues de Castelginest, avec encore toute l'insouciance de la jeunesse. A 22 ans, après 5 années de galères diverses dont l'armée, j'ai réussi un concours pour être agent des impôts dans la fonction publique d'Etat. C'est à ce moment là, que ma

vie professionnelle et militante CGT a vraiment commencé. Après plusieurs mutations, j'ai posé mes valises en Ariège. Il faut dire que j'aime la nature et la tranquillité. Aux yeux de certains, je passe même pour un « ours »! Je suis actuellement en poste au Centre des Finances Publiques de Pamiers dans l'Ariège. Je participe régulièrement à l'activité de mon syndicat CGT dont je fus le secrétaire de section pendant plusieurs années. J'ai participé à l'activité interpro de la CGT en Ariège à partir du début des années 90 et plus régulièrement depuis 2004 comme secrétaire à l'organisation et trésorier de l'UD depuis 2005. L'activité militante et la rencontre de nombreux camarades m'ont beaucoup apporté dans

tous les domaines, c'est un travail dur et prenant mais tellement enrichissant et je ne regrette aucun débat ni aucune lutte. C'est avec beaucoup d'humilité que j'ai accepté de remplacer Marie-Laurence Bertrand au CESER Midi-Pyrénées en accord avec mon syndicat et l'UD de l'Ariège. L'importance du niveau régional Midi-Pyrénées n'échappe à personne aujourd'hui. Le Comité Régional CGT et le groupe CGT au CESER ancrés dans ses syndicats d'entreprises, dans ses UD et Unions Locales assurent un travail revendicatif dans de nombreux domaines. Du droit du travail à l'aménagement du territoire, les besoins sont nombreux et le travail ne manque pas.

# Actualité de l'activité CGT



pour l'emploi et le développement solidaire des territoires.

Lors de notre assemblée plénière de février dernier nous avons souligné que « ce pôle financier public pourrait permettre à la puissance publique d'orienter les choix axés sur la satisfaction des besoins sociaux et économiques et de soutenir, à travers le SRDE, un véritable plan régional de relance économique et sociale ». Plus largement la création de ce pôle aurait le mérite d'orienter l'activité des banques vers l'économie réelle au lieu de la financiarisation. Tous les enseignements de la crise récente ont-ils été tirés?...

## AU TITRE DE LA MISE EN ŒUVRE DES CHARTES DE SOUS-TRAITANCE

Nous aurions apprécié une contractualisation permettant de soustraire un tant soit peu les PME/PMI des rapports de domination instaurés par les donneurs d'ordres afin de promouvoir une sous-traitance de coopération. Or, l'objectif affiché du SRDE vise à soutenir l'effort de structuration de la chaîne de sous-traitance des donneurs d'ordres.

Nous voyons là une contradiction profonde avec l'objectif de développement d'entreprise intermédiaire... Concernant la Gestion Prévisionnelle des Compétences (GPEC) et les muta-

tions économiques nous aurions également apprécié un dispositif assis sur le dialogue social sectoriel et territorial au sein des Systèmes Productifs Locaux (SPL) ou de comités interentreprises. Au sein d'une démocratie nous n'imaginons pas, pour notre part, que les salariés qui sont les producteurs des richesses au sein de leur entreprise, de leur filière et de leur territoire, ne soient pas informés, consultés, et surtout acteurs...

Nous apprécions positivement la mise en place d'une instance de concertation semestrielle dès 2011, ainsi que d'un forum annuel d'information des acteurs économiques de la région afin de présenter le bilan annuel des aides régionales, néanmoins nous tenons à souligner la nécessité de créer les conditions du dialogue social en territoire, sur le terrain.

Sur ce point nous sommes en attente d'une rencontre régionale, portée par l'avis sur l'industrie des PME/PMI, pour que soit créées :

- Des « commissions paritaires territoriales » ayant notamment pour objet : l'emploi, la formation professionnelle, les conditions de travail...;
- La représentation des salariés dans les pôles de compétitivités, les clusters...

Oui, une évolution des critères de conditionnalité des différents dispositifs est nécessaire afin de mieux

prendre en compte les exigences de développement durable, tant environnemental que social. Et c'est bien pour cela que les critères d'accès aux aides publiques ne peuvent se limiter à l'examen de la situation financière et des obligations sociales et fiscales. C'est pourquoi nous aurions apprécié des critères plus précis et nous regrettons de nous être trouvés seuls à défendre un amendement excluant du bénéfice des aides publiques les entreprises faisant l'objet de condamnation, ou d'un procès verbal de la DIRECCTE.

Nous ne sommes pas moins légitimes en proposant qu'aucune aide ne soit attribuée sans que le risque organisationnel ne soit inscrit au Document Unique d'Evaluation (DUE) des risques professionnels et sans l'élaboration d'un plan de prévention établi au sein du CHSCT. En particulier lorsque le plan de soutien à l'industrie aéronautique contribue à financer un modèle organisationnel (Lean) dont les experts de santé au travail disent qu'il est une des principales causes de l'explosion des Troubles Musculo-Squelettiques (TMS) et du stress et pose un véritable problème de santé publique. Devons-nous insister sur le coût indirect supporté par les organismes sociaux et la collectivité d'un tel modèle organisationnel?

# Assemblée Générale de TLC

« toutes les voiles dehors »



L'Assemblée Générale de TLC (Tourisme Loisirs Culture) s'est tenue le lundi 27 juin 2011 à 14 heures au Bazacle EDF (salle du Chalet).

Didier Garnier secrétaire de l'ANCAV et Jean-Pierre Garaud de l'association de Bordeaux ont participé à cette Assemblée Générale qui a réuni 36 camarades. Rapports d'activité et de trésorerie ont été votés à l'unanimité après qu'un débat riche en propositions se soit instauré, donnant ainsi une dynamique intéressante aux perspectives validées par l'Assemblée Générale. Le CA élu à l'unanimité s'est réuni à l'issue de l'Assemblée Générale et a désigné : Roger-Pierre Lemouzy comme Président, Marc Nocaudie comme Secrétaire, Philippe Moitry comme Trésorier et Jean-Marie Vigny comme animateur de la commission activité sociale et culturelle.

## EXTRAITS DU RAPPORT D'ACTIVITÉ PRÉSENTÉ PAR ROGER-PIERRE LEMOUZY, PRÉSIDENT DE TLC :

.../... Avant de commencer mon introduction, je tiens à vous remercier de votre présence à notre Assemblée Générale, déjà sans anticiper les débats, nous pouvons affirmer par votre participation très nettement supérieure à celle de l'année

dernière, que cette AG sera prometteuse et riche en débats.../...

.../...Avoir une association du tourisme social est indispensable aujourd'hui car nous sommes dans une situation économique et sociale très fortement dégradée. En effet, aux milliers de salariés qui ne partent pas en vacances vont s'ajouter désormais tous ceux dont la baisse du pouvoir d'achat les conduira à se priver en premier lieu des loisirs, des sorties, des vacances.../...

.../... Nous naviguons à vue, permettez moi d'imager cette période. Pendant plusieurs mois, nous étions dans une immense tempête, le bateau TLC tanguait, proche de s'échouer.

Nous avons lesté le navire en réduisant la masse salariale, Corinne seule à la barre tentait de tenir le cap. Notre réseau ANCAV nous aidait par un pilotage au radar pour nous guider dans le droit chemin.

Philippe avec sa barque apportait l'été dernier des vivres, et je remercie l'effort du Crédit Coopératif.

Nathalie en septembre est venue renforcer la navigation pour que TLC ne dérive pas. Pour contrôler l'association Richard Bascou est venue voir le niveau du carburant, vous avez compris la trésorerie. Maïthé au mois de juin 2010 a renforcé l'équipe en bénéficiant d'un

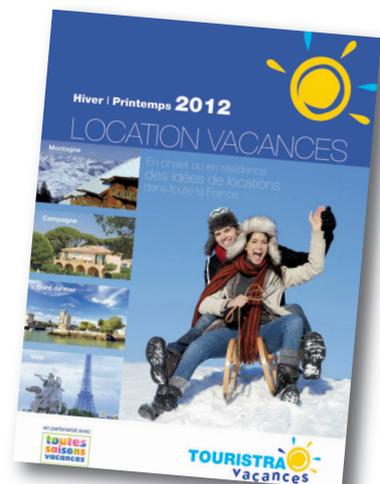
l'emploi associatif.

L'an dernier nous commençons à sortir de la tempête.

TLC a tenu le cap et je remercie très chaleureusement l'équipage Nathalie, Corinne et Maïthé, leur dévouement, leur sens des responsabilités et surtout leur militantisme pour le tourisme social, sans elles nous serions au fond de l'abyme.

Merci à Richard, et aux membres du CA qui pendant deux ans ont travaillé dans des conditions peu confortables.

Aujourd'hui, nous sommes toutes les voiles dehors, la situation financière est stable et je tiens à remercier également Madame Tardet, notre expert comptable pour son aide et son soutien.../...



# Assemblée Générale du CSIR PYREMED



Depuis l'affiliation de la CGT à la CES, les Comités Régionaux participent activement, partout où il y en existe, à l'activité de la CES à travers les CSIR (Conseil Syndicaux Inter Régionaux).

Les CSIR sont les structures de coopération syndicale des régions transfrontalières et sont composés des Organisations Syndicales régionales des Confédérations affiliées à la CES.

Concernant notre région il s'agit du CSIR PYREMED. Le CSIR est composé des 9 Organisations Syndicales de Catalogne, d'Andorre, de Languedoc-Roussillon et de Midi-Pyrénées adhérentes à la CES. (CCOO, UGT et USOC pour la Catalogne, l'USDA pour l'Andorre, CGT, CFDT, CFTC, FO et UNSA pour la France)

Après en avoir assumé le secrétariat puis la présidence, la CGT pour la période 2009/2011 avait à charge la gestion de la trésorerie.

Le 22 juin 2011 à Carcassonne, lors l'Assemblée Générale du CSIR PYREMED le plan d'activité pour les deux années à venir a été validé. Premier temps fort le 7 octobre 2011 en Andorre, lors de journée mondiale pour un travail décent.

### DÉCLARATION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU CSIR PYREMED

#### *L'extrême droite ou l'imposture sociale*

La crise économique amplifiée par la crise financière internationale touche durement les salariés, les demandeurs d'emploi, les retraités, alors qu'ils n'en sont en rien responsables. Cette crise menace l'avenir des jeunes, des plus pauvres, met à mal le vivre ensemble et les solidarités; elle accroît les inégalités, la précarité, l'insécurité sociale, le sentiment de pauvreté et d'exclusion.

Gouvernements et patronats privilégient les plus riches et démontrent de leur incapacité à sortir les pays de la crise et à répondre aux besoins du monde du travail et des citoyens.

Les grandes mobilisations unitaires de 2010 contre les réformes des retraites et partout en Europe pour l'emploi et la croissance et contre l'austérité ont témoigné d'une volonté du plus grand nombre à plus d'égalité, de justice, à une répartition des richesses créés par le travail.

Ces aspirations légitimes sont d'autant plus importantes dans nos territoires transfrontaliers où la mise en concurrence des salariés est permanente.

C'est dans ce contexte que l'extrême droite mène une stratégie visant à

obtenir le soutien des couches populaires les plus touchées par la crise et les couches moyennes qui s'estiment « déclassées ».

Ce changement de costume n'a pas changé la politique de ces partis, fondée sur le concept de préférence nationale, et pour cette raison et bien d'autres, n'en font pas des partis républicains comme les autres.

Ils mènent aussi une offensive contre les organisations syndicales, maniant l'anathème contre ceux qui luttent, pratiquant l'entrisme pour dévoyer les syndicats, affaiblir leur audience.

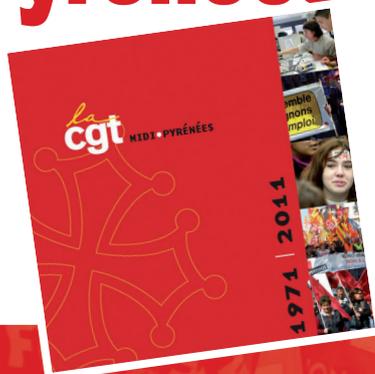
Face à ce risque majeur pour la démocratie et le progrès social, pour le monde du travail et les peuples, la responsabilité des Organisations Syndicales, c'est de mener le combat contre ces thèses et d'éclairer les salariés par l'information et le débat, sur la réalité nocive des thèses et des positions de l'extrême droite, sur le plan économique et social comme en matière de libertés publiques.

Le CSIR PYREMED et l'ensemble des Organisations Syndicales qui le compose, réuni ce jour, 22 juin 2011, s'inscrit pleinement dans cette mobilisation.

Carcassonne le 22 juin 2011

# La CGT Midi-Pyrénées 1971-2011

En vente 20 € au siège  
de l'IRHS et du CR-CGT  
Midi-Pyrénées  
7, place du fer à Cheval  
31300 Toulouse



*A vos agenda*

## Congrès de l'UD du Lot

Les 24 et 25 novembre 2011 à Figeac

